



FORMATION CONTINUE 2024

PRESENTIEL

DROIT DE LA FAMILLE

LA JOURNEE DES ATELIERS EN DROIT DE LA FAMILLE

**Cette journée se déroulera à l'Ordre des avocats de Toulouse
(salle de conférences et salon).**

**Trois ateliers seront proposés (2 le matin et 1 l'après-midi),
indépendants les uns des autres, exclusivement en présentiel.**

ATELIER N°2 MASTER CLASS TECHNIQUES DE PLAIDOIRIES EN DROIT DE LA FAMILLE

**Vendredi 17 mai
9h30 - 12h30**

**Guillaume BARBE
Avocat associé
Barreau de Paris
Cabinet Ivoire**

**120€ la séance
90€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de mieux appréhender la plaidoirie en droit de la famille en utilisant les connaissances de la rhétorique judiciaire, les outils pratiques et des mises en situation.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

Introduction générale : Pourquoi cette classe ? A quelles fins ?

I. La connaissance de la rhétorique judiciaire

- L'inventio (la découverte).
- La dispositio (l'art d'exposer des arguments et d'organiser son discours) : l'exorde, la narration, la proposition, la phase de preuve, la digression, la péroraison.
- L'elocutio : les figures de sens, de mots, de pensée, de construction.
- L'actio.
- La memoriam.

Travaux sur des exemples et digressions, discussion sur la base d'un discours de la Conférence du Stage : « Faut-il tuer le temps » - Répondre par l'affirmative.

II. La préparation de la plaidoirie familiale

• Les règles de fond de la plaidoirie

L'adaptation des outils à la pratique : au(x) juge(s), au(x) confrère(s), aux procédures, à la matière traitée, au dossier, à la configuration des lieux.

Travaux sur des exemples en matière familiale : procédures orales et écrites, réflexions sur des mises en situation.

• La construction de la plaidoirie

Exemples et commentaires de notes de plaidoiries rédigées par des avocats sur le même dossier et à partir de différents dossiers.

Chacun apportera 1 ou 2 exemples de notes de plaidoiries et expliquera comment il travaille sa plaidoirie et rédige ses notes de plaidoirie. Discussion pratique.

• Les règles de forme – Les écueils à éviter

III. Mises en pratique

Exercices

Visionnage d'un film sur des exercices de plaidoiries sur un cas unique d'un dossier d'autorité parentale par binômes d'avocats plaidants.

Réactions des participants – Discussion avec l'intervenant

IV. Conclusion - Bibliographie

Moyens pédagogiques :

Cas pratique et conférence avec échanges interactifs.

Remise d'un support pédagogique lors de la séance.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2024 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE s.debalorre@edasop.fr 05 61 53 58 52